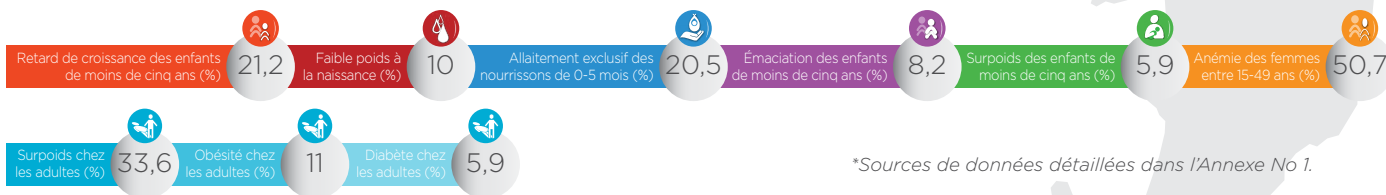




Date d'adhésion : Octobre 2013
Population : 4,28 millions

Congo



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

Transformations institutionnelles en 2015 - 2016

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le décret instituant un Conseil national de lutte contre la malnutrition (CNLM), introduit à la Présidence, sera revu au regard de la nouvelle Constitution. Dans l'attente, le point focal, le Ministre Secrétaire Général de la Présidence, convoque les Nations-Unies, les secteurs gouvernementaux et les académiciens de manière ad

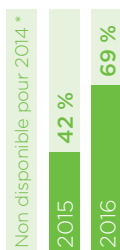
hoc et engage les parlementaires, conformément à la feuille de route 2014-2015 (en redéfinition pour 2016). Le renforcement de la participation du secteur privé et de la société civile est nécessaire et commencera une fois le CNLM mis en place.



Garantir un cadre politique et juridique cohérent

La législation pro-nutrition couvre les carences en micronutriments, la communication en nutrition, les politiques d'alimentation scolaire et de santé communautaire, qui intègrent des activités nutritionnelles. De nouvelles lois existent pour renforcer la sécurité sanitaire, en lien avec l'exportation mais la passation

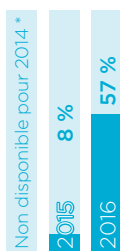
de textes d'application est parfois problématique. Les révisions de la Politique nationale de nutrition, des actes constitutifs du conseil de sécurité alimentaire, de la commission de fortification et de la stratégie sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant sont planifiées.



Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Le cadre stratégique de lutte contre la malnutrition - horizon 2025 - est assorti d'un plan opérationnel 2016-2018, estimé financièrement et doté d'un cadre de suivi et d'évaluation. Ces documents sont basés sur la dernière analyse situationnelle de mise en œuvre des interventions et les dernières enquêtes

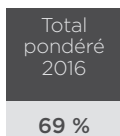
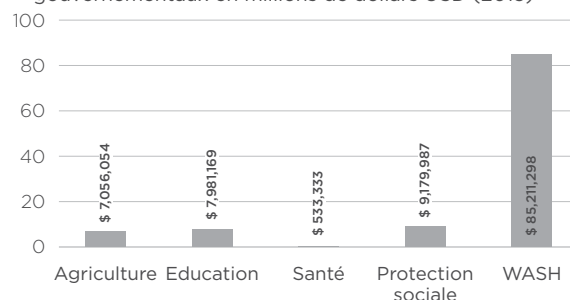
nutritionnelles. Leur rédaction a été inclusive mais un regain d'engagement sera nécessaire pour réaliser les interventions liées au genre, à l'eau, l'assainissement et l'équité. Un système d'information pour la collecte et l'analyse des données doit être mise en place.



Suivre le financement et mobiliser les ressources

Le Congo est un des pays fondateurs de l'initiative mondiale UNITLIFE et il s'est engagé à contribuer financièrement pour garantir son lancement. Certaines activités inscrites au plan opérationnel ont déjà un financement et un plaidoyer est à l'œuvre pour l'inscription de certaines activités nutritionnelles dans la loi de finance en négociation, alors que les financements sectoriels ont été réévalués. Le principal défi restant le décaissement, des actions de suivi et d'évaluation des décaissements des lignes budgétaires relatives à la nutrition ont été réalisées.

Allocations pour la nutrition dans différents secteurs gouvernementaux en millions de dollars USD (2015)



PRIORITÉS 2016 - 17

- Mettre en place un Conseil national de lutte contre la malnutrition.
- Mettre en œuvre les activités inscrites dans le cadre du plan d'action.
- Mettre en place un système de suivi et d'évaluation coordonné, avec actualisation du diagnostic de la situation nutritionnelle.